

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 15-06-2023 à 20h
présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Vincent MOTTARD, Céline DENIS, Vincent GUILLEUX, Aurélie CATALDI, Jérôme LÉBOUC

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Joël BARBOT, Lizzy GUILLEUX

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Mr le maire et le conseil municipal félicitent Mme Durosset pour la réussite à son examen professionnel d'adjointe administrative principale de 2ème classe.

Décision prise par le maire dans le cadre des délégations :

- Eau des portes de Bretagne : signature de devis pour la réalisation des travaux pour le lotissement « les Tilleuls »
- Achat de deux registres procès-verbal du conseil municipal
- Refus de permis de construire pour la création d'une annexe sur des bâtiments existants, concernant du service ADS de VCO. Mr le maire a porté contredit à ce refus.
- Devis intersport signé pour l'achat de matériel pour l'accueil jeune
- Devis signé pour l'achat d'une plaque multi-financeurs en vue de l'inauguration du 1^{er} juillet.

Délibération pour la participation communale à l'école publique de Saint-Didier :

Mr le maire demande une délibération pour prendre une décision suivante :

- Décider de participer aux frais de fonctionnement de l'école publique de Saint-Didier en fonction du nombre d'élèves inscrits.

- D'autoriser Mr le maire à procéder au versement du montant global demandé par l'école publique de Saint-Didier.

- La présente délibération est reconduite de plein droit chaque année

Le conseil municipal Vote cette délibération à l'unanimité

Point sur les chantiers en cours chantier en cours :

- point sur les demandes de subventions en cours. Les subventions (DETR, FST) concernant le terrain multisport et skatepark ont été versées, en attente de la subvention de l'ANS.

Point sur FCTVA de l'année 2023 sur 2022 :

Les versements ont été effectués.

Retour sur la réunion MOE GEB pour le projet de réhabilitation de la mairie :

Suie à la réunion de travail, le maître d'œuvre a bien compris les demandes pour la réhabilitation de la mairie. Une DETR a été accordée. Une DSIL a été demandée également pour le système de chauffage. Rénovation d'électricité et fibre.

En septembre, chiffrage des travaux puis démarrage des travaux en 2024.

Réunion avec l'AIAJ du 7 juin 2023 :

Les Mairies de CORNILLE, SAINT-AUBIN DES LANDES, POCE LES BOIS et l'AIAJ se sont réunis pour la pérennisation d'un emploi à temps plein de Mme Agathe CHEVRIER adjointe de l'AIAJ.

Réunion de chantier avec ACANTHE pour création d'un rond-point au lotissement « les vallons II »

Le département refuse les plans actuels du rond-point, les plans doivent être retravaillés et reportés au mois de septembre.

Intervention du service informatique pour l'installation d'un téléphone d'urgence le 15 juin :

Le centre culturel est maintenant dans les normes de sécurité.

Retour suite à la réunion des adjoints du 03 juin 2023 :

- organisation de l'inauguration des structures sportives du 1^{er} juillet
- point gestion du personnel :
- Evolution de l'emploi de Denis GABLIN vers une titularisation de son poste.
- Réflexion sur l'organisation de l'été en fonction de l'absence de personnels

Médiathèque :

Participation de la bibliothèque au mois du multimédia avec le réseau Arléane : ouverte à tous.

Changement des règles d'emprunt dans les bibliothèques : Les délais d'emprunt sont désormais allongés à 1 mois.

Cimetière :

Retour emplacement des cavurnes et concessions restant sur Cornillé.

Il reste 5 cavurnes et 10 concessions sur le cimetière actuel

La réflexion sur un nouvel emplacement du cimetière est à engager.

Terrain de football :

Suite à une demande d'occupation du terrain de football par l'association foot de Louvigné de Bais, une Convention à prévoir entre les deux communes.

Mme PELEY, suite à un échange avec Mr DROUILLE président du foot de Cornillé, rapporte les points de vigilance suivants :

- Utilisation des vestiaires : proposition de 2 espaces distincts
- Respect des horaires d'entraînements des équipes de Cornillé
- Participation aux frais (électricité/ eau / ménage) et à la remise en état du terrain après la saison.

Le conseil municipal décide de planifier une réunion avec des représentants de 2 mairies et les 2 présidents du club de foot. La mairie va contacter les différents participants pour convenir d'une date de réunion.

Mme PELEY se rendra à l'AG du club de foot le samedi 17 juin pour échanger sur ce sujet avec les dirigeants.

Salle de la Fontaine :

La vaisselle présente dans la salle de la Fontaine et initialement à destination de la mairie sera proposée à la location lors de la réservation de la salle. Le tarif s'alignera sur les tarifs de location de vaisselle proposée par l'Espérance.

Retour de la réunion de la commission association du mercredi 14 juin à 18h :

Dans l'ensemble, les associations fonctionnent bien et n'ont pas de demande particulière envers la mairie.

Sur proposition de la mairie, elles ont répondu favorablement et seront présentes le 1^{er} juillet en amont de l'inauguration sur diverses formes. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Prochain conseil municipal le jeudi 27 juillet à 20h.

André BOUTHEMY

Véronique PELEY secrétaire de séance
